

# Le Rucher École de Rocamadour

## Adhésion année apicole 2024-2025

> Je, soussigné(e) : Madame  Monsieur  Nouvelle adhésion

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone mobile : .....

E-mail : .....

**Agissant en mon nom personnel, ou en tant que représentant légal de l'enfant mineur :**

Nom : ..... Prénom : .....

> Déclare :

Vouloir adhérer au Rucher École de Rocamadour. oui  non

Avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du RER et les accepter dans leurs actuelles formulations. oui  non

Accepter de participer aux charges communes. oui  non

Avoir remis une déclaration de non-allergie ou un certificat médical d'aptitude à l'apiculture et, pour un enfant mineur, une autorisation de soins. oui  non

> Et règle ma cotisation pour l'année apicole 2024-2025 :

**En choisissant la cotisation de soutien :**   
(Montant minimum 180 €, ouvrant droit à déduction fiscale)

Montant : ..... €

Par chèque   
A l'ordre du Rucher École de Rocamadour

Date :

**Ou, la cotisation de base :**   
(N'ouvrant pas droit à déduction fiscale)

Montant : **60 €**

Par virement bancaire   
Référence à rappeler: COTBASE ou COTSOUT

Signature de l'adhérent(e) :  
(ou de son représentant légal si mineur)

En versant une cotisation de soutien vous aidez le Rucher École de Rocamadour et bénéficiez d'une réduction de votre impôt sur le revenu de 66% \*

Vous :		Le Rucher École de Rocamadour :	
Je verse, par exemple, une cotisation de soutien de :	180,00 €	Le RER encaisse :	180,00 €
Ma réduction d'impôt sur le revenu est égale à :	-118,80 €	Le RER vous adresse, pour l'année en cours, un reçu fiscal justifiant de votre versement auprès des services fiscaux.	
Mon adhésion au RER me coûte: (Pour la cotisation minimum de soutien de 160 €)	<b>61,20 €</b>	Ces 180,00 € reçus permettent au RER : - D'améliorer les locaux et de financer les investissements nécessaires. - De vous proposer un accueil, une formation et des prestations de qualité.	

\* Dans la limite des 20 % de votre revenu imposable.

Rucher École de Rocamadour - Association loi 1901 d'intérêt général, habilitée à délivrer des reçus fiscaux.

Le Pech de Gourbière - 46500 Rocamadour